

Intervention en séance plénière du 8 juillet 2013 de Madame le Député
Kattrin Jadin

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

En commission économie de la semaine dernière nous avons voté le projet de loi Twin Peaks II. Je me permets de revenir sur l'architecture même de ce projet ambitieux dit Twin Peaks. Cette architecture de contrôle du secteur financier belge a évolué d'un modèle de contrôle intégré vers un modèle bipolaire, dit Twin Peaks. Dans ce modèle, la Banque Nationale de Belgique exerce le contrôle visant à préserver la stabilité macro- et micro-économique du système financier, tandis que l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) exerce la surveillance des marchés et le contrôle du respect des règles de conduite que les intermédiaires financiers sont tenus d'appliquer afin d'assurer le traitement honnête, équitable et professionnel de leurs clients.

Ce projet twin peaks II vise avant tout autre chose à accroître la protection du consommateur vis-à-vis des produits financiers et des produits d'assurance que le secteur propose. Je pense ici au rôle renforcé de la FSMA qui va pouvoir imposer des amendes administratives et astreintes, recourir au mystery shopping, demander d'avoir accès aux pages web réservées aux clients, ainsi qu'accès de la FSMA aux données agrégées concernant les principales plaintes déposées par les clients.

Renforcer la protection du consommateur est primordial. Permettre d'avoir la même information, le même degré de sécurité sur les informations fournies tant par le secteur bancaire que le secteur des assurances est essentiel. En cela, le projet rencontre un certain objectif d'égalité de traitement pour tous les produits d'investissement.

En conclusion, donner davantage de moyens à la FSMA afin d'éviter que des produits comportant de réels dangers pour le consommateur ne soient distribués est une manière de rendre confiance en ces produits.

Je serai de ces parlementaires qui éplucheront le rapport annuel de la FSMA afin de juger de l'efficacité de ces mesures aujourd'hui votée.

Je vous remercie.